



CHAPITRE 1

EN CHEMIN VERS LE MARIAGE

PARCOURS SEXUEL ET FÉCOND DES JEUNES DE LA PROVINCE DE FIANARANTSOA (MADAGASCAR)

CLOTILDE BINET ET BÉNÉDICTE GASTINEAU

LA PLUPART DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE sont engagés dans une transition de la nuptialité, caractérisée entre autres par une certaine privatisation du mariage. Les lignages ou les familles choisissent moins souvent qu'auparavant le conjoint et les décisions relatives au mariage reposent davantage sur le couple que sur la famille (Antoine et Djire, 1998 ; Jensen et Thornton, 2003 ; Hertrich, 1996). Cette émancipation des individus est à même de favoriser, ultérieurement, une plus grande négociation entre les époux dans les prises de décision concernant la fécondité et la contraception (Andro et Hertrich, 2001).



Madagascar semble faire figure d'exception dans le paysage africain. Les indicateurs démographiques classiques indiquent une stabilité des comportements depuis l'indépendance (1960). L'âge d'entrée en union n'augmente quasiment pas : en 1966, il était de 18 ans pour les femmes et il est de 19,1 ans en 2003-2004, soit une augmentation d'un peu plus d'un an en l'espace de 37 ans. Cependant, l'institution sociale qu'est le mariage évolue sans que ces évolutions soient nécessairement visibles dans les indicateurs démographiques. L'un des changements importants est l'affaiblissement dans certaines régions et certains groupes socioculturels du lien entre nuptialité et fécondité (Binet, 2008).

Dans le modèle de nuptialité décrit par les anthropologues depuis le début du xx^e siècle, l'objectif principal du mariage est la fécondité des couples et donc la reproduction des lignages. Le mariage a alors un enjeu collectif. Le choix du conjoint est libre, sous réserve de critères de parenté (respect de l'exogamie) et des critères relatifs à la hiérarchie sociale. Les différentes étapes menant à l'union sont quant à elles codifiées de manière à s'assurer que le couple soit fertile et puisse contribuer à la reproduction des lignages. Le mariage coutumier n'est célébré qu'après la première grossesse et il peut même attendre la naissance du premier enfant. En cas de stérilité, des pressions familiales et sociales sont exercées sur le couple pour qu'il se sépare. Chacun des conjoints doit alors tenter de former un autre couple.

Aujourd'hui, ce lien entre fécondité et nuptialité reste très fort : non seulement un mariage ne doit pas rester stérile, mais il doit être fécond rapidement. Alors que l'âge à la première union des femmes est tardif à Madagascar comparativement aux autres pays africains, le niveau de fécondité hors mariage y est particulièrement élevé (Garenne et Zwang, 2004). Parmi les 23 pays d'Afrique subsaharienne étudiés par Garenne et Halifax (2000), Madagascar a la plus forte proportion de naissances hors mariage (dans l'ensemble des naissances). Elle varie de 3 % au Niger à plus de 14 % à Madagascar. Les conceptions hors mariage y sont nettement plus nombreuses : en 2003-2004, 37 % des premières naissances ont été conçues avant l'entrée en union des femmes. Beaucoup d'unions continuent d'être formalisées « à l'occasion » d'une grossesse.

Toutefois, cela n'exclut pas que certaines populations s'éloignent de ce modèle. Des différences importantes au sein du pays sont observées, différences qui s'expliquent en grande partie par les attitudes culturelles à l'égard de la sexualité et du mariage (Garenne et Zwang, 2004). La province d'Antananarivo se distingue ainsi par une très faible prévalence de la fécondité hors mariage : seulement 7 % des premières naissances. La sexualité et la fécondité hors mariage sont très stigmatisées dans cette région, qui est la plus christianisée. Une jeune fille enceinte alors qu'elle est célibataire doit rapidement se marier (Gastineau, 2005). Pour éviter ce mariage, des adolescentes – sans qu'on puisse réellement dire combien – ont recours à l'avortement (Gastineau, 2004). Ces jeunes filles souhaitent

choisir librement leur conjoint après plusieurs fréquentations et reculer l'âge d'entrée en union afin de terminer leurs études et de s'assurer d'un minimum d'autonomie financière. L'arrivée d'un enfant compromet les projets scolaires et professionnels dans le contexte de la capitale, où les mères célibataires sont peu aidées, voire marginalisées. Il peut paraître alors paradoxal de constater que la quasi-totalité des adolescentes ont une sexualité non protégée. Il semble que les grossesses des adolescentes, même celles se terminant par un avortement, ne sont pas nécessairement non désirées. Elles permettent à la jeune fille et à son petit ami de se rassurer sur leur fertilité (Binet, Gastineau et Volomanana, 2005). L'enfant quant à lui n'est pas forcément désiré. À Antananarivo, une mère célibataire aura beaucoup de mal à entrer ensuite en union. La fécondité se conçoit dans le mariage et les célibataires restent fréquemment sans enfant. Ainsi, dans la province d'Antananarivo, 66 % des femmes célibataires à 49 ans n'ont jamais eu d'enfants, contre 7 % dans le reste du pays (Garenne et Zwang, 2004).

À l'inverse, dans la majorité des régions de Madagascar, le fait d'être enceinte pour une jeune célibataire semble être toujours toléré, voire encouragé. Sur la côte Est, dans les provinces de Fianarantsoa et de Toamasina, par exemple, les mères célibataires ne souffrent d'aucune stigmatisation (Ottino, 1998 ; Ravalolomanga, 1992). La grossesse peut même participer au processus de mise en union. Ce sont des régions de l'île où le mariage à l'essai a longtemps été pratiqué, les couples ne formalisant leur union par un mariage coutumier qu'après la première grossesse ou la première naissance.

Dans cette étude¹, nous allons nous intéresser plus particulièrement à la région de Fianarantsoa. Nous disposons pour cette province de plusieurs travaux ethnologiques décrivant les comportements sexuels, féconds et matrimoniaux ainsi que d'une enquête particulière permettant une étude approfondie des relations entre l'activité sexuelle, les grossesses et le processus de mise en couple.

Nous présentons d'abord le modèle d'entrée en sexualité, en fécondité et en union dans cette région tel qu'il est décrit par les anthropologues. Nous analysons ensuite les parcours de jeunes de la première fréquentation jusqu'au mariage pour voir si les grossesses hors mariage sont encore aujourd'hui une étape du processus matrimonial. Les questions principales de ce travail sont : y a-t-il toujours du côté des hommes des stratégies visant à tester la fertilité de leur partenaire en vue d'un mariage ? Comment les jeunes mères célibataires se placent-elles sur le marché matrimonial ? Nous allons voir également en quoi les parcours des jeunes sont fortement différenciés selon le sexe.

1. Certains des résultats de recherche présentés dans ce chapitre ont fait l'objet d'une communication à la 5^e conférence africaine sur la population de l'Union pour l'étude de la population africaine (Arusha, Tanzanie, 10-14 décembre 2007).

LES DONNÉES

Les enquêtes démographiques et de santé (EDS) fournissent des indicateurs sur le calendrier d'entrée en vie sexuelle, féconde et matrimoniale. Pour Madagascar, nous disposons des données des enquêtes de 1992, 1997 et 2003-2004². Néanmoins, les informations disponibles dans ces enquêtes sont insuffisantes pour une bonne compréhension du lien entre sexualité et entrée en vie féconde. C'est pourquoi notre réflexion se base aussi sur une enquête microlocale menée dans la province de Fianarantsoa dont les résultats permettent de mettre en valeur le contexte des décisions sexuelles et reproductives des jeunes et de préciser la relation entre activité sexuelle, risque de fécondité et choix du conjoint.

Les EDS sont conçues principalement pour évaluer les comportements reproductifs à tous les âges de la vie féconde des femmes. Elles ne s'intéressent ni à une population particulière ni à une thématique propre à la santé de la reproduction. Elles fournissent pourtant des indicateurs utiles et essentiels sur les populations de jeunes et les célibataires, en permettant notamment des analyses discriminantes en matière de caractéristiques socioéconomiques, géographiques et autres. Leurs principales limites tiennent au fait qu'elles se limitent à des événements précis : le premier rapport sexuel, le premier mariage, les naissances vivantes. On peut donc mener des analyses sur le calendrier des événements ou sur les intervalles entre les événements, ce qui est fréquemment le cas pour les études comparatives entre pays (Bozon et Hertrich, 2001 ; Ferry, 2001). Les analyses se résument à une succession d'événements, même si ceux-ci sont des événements-clés (c'est-à-dire marquants sur le plan social tout comme sur le plan individuel), alors que prime souvent l'idée de parcours dans la détermination des comportements sociaux (Bozon, 2002). On dispose aussi de peu d'information sur le contexte relationnel de la sexualité et de la fécondité hors mariage, en l'absence d'information sur la nature des fréquentations (avec ou sans relations sexuelles) et sur le type de relations entretenues avec le partenaire (orientées vers un mariage ou non). C'est pourquoi nous avons choisi de les compléter par des enquêtes ponctuelles de nature davantage qualitatives.

Le lancement d'une enquête sur les conditions de vie³ dans quelques communes de la province de Fianarantsoa a été l'occasion de mener une recherche parallèle sur le processus de choix du conjoint dans cette province. Dans cette

2. Dans cet article, nous utilisons les rapports dans lesquels les résultats ont été publiés (République de Madagascar, 1994, 1998, 2005) et nous utilisons également les bases de données brutes des enquêtes.
3. L'enquête a été réalisée en mars 2005 dans le cadre du projet Promouvoir le patrimoine mondial – Phase II, dans les *clusters* du sud-est de Madagascar. Nous remercions chaleureusement Mme Yvette Ribaira qui nous a donné la chance de collecter ces données.

enquête ont été recueillies de façon très détaillées l'histoire des fréquentations vécues par les hommes et les femmes, l'histoire des partenaires sexuels, l'histoire matrimoniale et les parcours génésiques. Toutes les relations (fréquentations amoureuses avec ou sans relations sexuelles, avec ou sans projet de mariage, partenaires sexuels quelle que soit la relation entre les deux individus) ont été consignées. Dix-sept jeunes femmes et 18 jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans ont ainsi été interrogés. Pour ces 35 individus, nous avons pu analyser de façon fine les différentes étapes vers le mariage. Des pseudonymes ont été attribués à chaque questionnaire sélectionné, ce qui permet de préserver l'anonymat tout en offrant une description individualisée des parcours.

Avant d'analyser les comportements des jeunes aujourd'hui, il est intéressant de faire un détour par la littérature anthropologique et historique pour mieux comprendre ce qu'est le modèle d'entrée en vie sexuelle, féconde et matrimoniale des jeunes et par conséquent de mieux analyser les comportements actuels.

LE CONTEXTE CULTUREL ET HISTORIQUE DE LA SEXUALITÉ ET DE LA FÉCONDITÉ DES JEUNES DANS LA PROVINCE DE FIANARANTSOA

La province de Fianarantsoa s'étend de la partie centrale de Madagascar (autrefois appelée Hautes-Terres) à la côte Est, bordée par l'océan Indien. Deux groupes ethniques majoritaires peuplent cette province : les Betsileo sur les Hautes-Terres et les Tanala dans la région forestière intermédiaire entre les Hautes-Terres et la côte⁴. Ces deux populations vivent toutes deux de l'agriculture et, dans une moindre mesure, de l'élevage, les zébus constituant une aide matérielle dans le sarclage et le labourage des rizières (Deschamps et Vaniès, 1959 ; Poirier, 1970).

La plupart des données ethnographiques, des plus anciennes remontant à la période précoloniale aux plus récentes, portent sur l'ethnie des Tanala (Ardant du Picq, 1905 ; Beaujard, 1983 ; Ravalolomanga, 1992). On trouve peu d'études particulières sur les autres groupes ethniques de la région. Néanmoins, au-delà des normes et des pratiques propres à chaque groupe, tous ces travaux s'accordent sur le fait que le contexte de la province valorise depuis longtemps une fécondité précoce, ce que reflète une grande tolérance à l'égard de la sexualité des célibataires et ce qui conduit souvent à des pratiques de mariage à l'essai⁵.

4. D'autres groupes ethniques habitent la côte Est, en particulier les Antambahoaka, les Antaimorona et les Antaifasina (Linton, 1928).

5. Le mariage à l'essai est un type de mariage où la compensation matrimoniale est remise en deux temps : au moment du mariage et au bout d'une année d'union. Si la femme n'est pas tombée enceinte la première année, l'union peut être facilement dissolue.

Chez les Tanala, le choix du conjoint était relativement libre : les seuls interdits étaient liés à la caste et aux liens de parenté (Beaujard, 1983 ; Gaudebout et Molet, 1957). Pour respecter ces interdits, les jeunes étaient contraints de se déplacer dans les villages environnants pour trouver un conjoint. Par conséquent, les fréquentations adolescentes étaient peu contrôlées par les familles. Il était cependant habituel qu'au bout de quelques semaines de fréquentations, le jeune homme se présentât à la famille de la jeune fille et offrit à celle-ci un petit cadeau sans que cela constituât une promesse de mariage. Lorsque les jeunes décidaient de se marier, ils informaient leur famille (Ravalolomanga, 1992). Le mariage était une institution très importante, il était le seul statut social acceptable de la vie adulte. Les jeunes filles dès la puberté étaient encouragées à trouver un conjoint (Radimilahy, 1987).

Les Tanala accordaient une importance toute particulière à la fécondité. Celle-ci était vue comme émanant de la volonté divine et non directement liée aux relations sexuelles (Gaudebout et Molet, 1957 ; Ravalolomanga, 1992). La stérilité était redoutée, elle était associée à la sorcellerie, pratique largement condamnée par la société. Pour l'éviter, les jeunes filles étaient encouragées à faire preuve très tôt de leur fertilité, soit avant le mariage, soit rapidement après l'entrée en union. La fécondité hors mariage n'était pas stigmatisée : une mère célibataire trouvait facilement un mari. Toutefois, la liberté sexuelle et amoureuse accordée aux jeunes et notamment aux femmes doit être relativisée, le cumul des fréquentations amoureuses demeurant dévalorisé et la jeune fille pouvant y perdre sa réputation (Radimilahy, 1987 ; Ravalolomanga, 1992). Cette sexualité hors mariage devait avoir pour unique objectif la procréation, pour s'assurer de la fertilité de la femme.

Les comportements décrits chez les Tanala valent pour la majorité des groupes culturels peuplant la côte Est, avec d'un groupe à l'autre des différences marginales. Le travail ethnographique réalisé par Deschamps et Vaniès (1959) permet de préciser quelques-unes de ces variations. Chez les Antemoro, par exemple, contrairement aux Tanala, le mariage était généralement arrangé par les familles (Deschamps et Vaniès, 1959). Cependant, dès le milieu du xx^e siècle, les individus ont eu une plus grande liberté pour choisir leur conjoint et le mariage est devenu relativement tardif pour les filles (18-20 ans) et les garçons (20-23 ans) (Deschamps et Vaniès, 1959). Ce libre choix du conjoint a rapproché le modèle des Antemoro de celui des Tanala.

Malgré ces variations d'un groupe socioculturel à l'autre, les travaux ethnologiques nous permettent de décrire un modèle dominant d'entrée en vie sexuelle et en vie féconde dans la province de Fianarantsoa. Ce modèle est caractérisé par la précocité de la première relation sexuelle et de la première grossesse ainsi que par le fait que la fécondité hors mariage n'est pas stigmatisée et peut même être encouragée pour s'assurer de la fertilité de la femme.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces modèles d'entrée en union décrits par les anthropologues? Les relations hors mariage ont-elles toujours pour objet de tester la fertilité du couple? La fécondité hors mariage est-elle toujours si peu stigmatisée, et donc est-elle toujours un moyen de se placer sur le marché matrimonial?

LES PARCOURS PRÉMARITAUX CHEZ LES JEUNES D'AUJOURD'HUI

Les résultats des enquêtes nationales démographiques et de santé

En 2003-2004, l'âge médian aux premières relations sexuelles des femmes de Fianarantsoa âgées de 20 à 24 ans est de 17,4 ans. Il est relativement stable. La moitié des femmes âgées de 45 à 49 ans avait eu leur premier rapport sexuel à 16,8 ans. Pour tous les groupes d'âge, le premier rapport sexuel des femmes se fait à un âge relativement proche de celui des hommes (tableau 1.1). En revanche, les différences d'âge d'entrée en union sont importantes entre les femmes et les hommes, conduisant à une vie sexuelle pré-nuptiale plus longue pour les hommes. Pour les femmes, deux années séparent le premier rapport sexuel de la première union, tandis que pour les hommes cette période dure presque 6 années.

TABLEAU 1.1.

Âge médian aux premiers rapports sexuels,
à la première union et à la première naissance, Fianarantsoa, 2003-2004

Groupe d'âge	Premiers rapports sexuels	Première union	Première naissance
20 à 24 ans	17,4	19,0	19,6
25 à 29 ans	17,1	18,9	19,5
30 à 34 ans	17,1	18,8	20,6
35 à 39 ans	17,5	19,7	21,1
40 à 44 ans	16,9	19,0	19,7
45 à 49 ans	16,8	19,0	22,5
Femmes âgées de 25 à 49 ans	17,1	19,0	20,5
Hommes âgés de 25 à 59 ans	18,2	23,9*	—

* Hommes de 30 à 59 ans.

Source : République de Madagascar (2005).

Pendant cette période, le risque de grossesse est très élevé. En effet, les jeunes filles n'utilisent que très rarement la contraception : 96 % des célibataires âgées de 15 à 24 ans sexuellement actives n'utilisaient aucune contraception en 2003-2004 au moment de l'EDS. Or la quasi-totalité des jeunes filles avaient déclaré connaître au moins une méthode contraceptive, ce qui indique que cette non-utilisation de la contraception ne reposait pas sur un problème de connaissance des méthodes, ni d'ailleurs sur un problème d'offre, mais renvoyait plutôt à une faible demande.

Compte tenu de ces rapports sexuels non protégés, il n'est pas rare que les jeunes filles célibataires se retrouvent enceintes. Un peu plus de 30 % des premières conceptions ont eu lieu avant la première union dans cette province, et 15,3 % des enfants de rang 1 sont effectivement nés avant l'union.

Aucune évolution significative n'est visible entre les générations. Les femmes les plus jeunes ont comparativement autant de conceptions prénuptiales ou de naissances prénuptiales que les femmes plus âgées (tableau 1.2). Certaines générations, comme celles des femmes de 25 à 29 ans ou de 40 à 44 ans en 2003-2004, ont plus fréquemment vécu une conception prénuptiale et une naissance prénuptiale, mais pour les générations encadrantes les tendances marquent plutôt une stabilité des comportements.

TABLEAU 1.2.

Proportion de naissances et de conceptions hors mariage parmi les naissances de rang 1 par groupe d'âge, Fianarantsoa, 2003-2004

Groupe d'âge	Part des naissances hors mariage parmi les naissances de rang 1	Part des conceptions hors mariage parmi les conceptions de rang 1*	Effectifs
20 à 24 ans	12,4	32,8	186
25 à 29 ans	19,5	43,4	220
30 à 34 ans	13,9	30,0	223
35 à 39 ans	10,5	30,7	153
40 à 44 ans	24,4	40,6	160
Total	15,3	33,4	1012

* Conceptions ayant abouti à une naissance vivante.

Source : Nos calculs à partir de République de Madagascar (2005).

Ces résultats confirment l'importance des naissances hors mariage dans cette province. Il semble bien que, d'une part, avoir un enfant avant le mariage ne handicape en rien le mariage de la mère et, d'autre part, que l'annonce de la grossesse soit rapidement suivie d'une union.

Nous allons maintenant chercher à vérifier ces deux faits à travers l'étude détaillée des parcours des 35 jeunes adultes résidant dans la province de Fianarantsoa que nous avons interrogés lors de notre enquête qualitative.

— Les fréquentations pré-nuptiales pour tester la fertilité du couple

Les résultats de l'enquête qualitative sur les parcours des jeunes hommes et des jeunes femmes montrent que l'entrée en union est le plus souvent précédée de fréquentations amoureuses. La définition des fréquentations amoureuses a été laissée à la discrétion de chacun. L'analyse des histoires de ces jeunes permet de mettre en exergue le fait que l'objet de ces fréquentations reste la recherche d'un conjoint en vue d'un mariage.

Tous les jeunes répondants, filles et garçons, ont déjà eu des fréquentations, d'une durée plus ou moins longue. Les filles déclarent plus de fréquentations que les garçons. Elles ne sont pas toutes accompagnées d'un projet de mariage. Le projet de se marier est très fréquent lorsque la relation dure plus d'un mois. Cette durée d'un mois est significative. En effet, les pratiques anciennes imposaient à l'homme qui fréquente une jeune fille depuis un mois de se présenter à sa famille et d'offrir un cadeau (Gaudebout et Molet, 1957). Ce cadeau ne constitue pas une promesse de mariage, mais est un moyen de rendre légitime la fréquentation aux yeux de la famille et de la société. Dans l'enquête menée en 2005, pour l'ensemble des jeunes filles interrogées, il y a un lien étroit entre cette pratique et l'engagement matrimonial.

Dans les déclarations des filles, les projets de mariage ressortent comme étant relativement indépendants de la fécondité. La plupart des fréquentations supérieures à un mois ont eu un projet de mariage, que l'union ait été féconde ou non. Le cumul des fréquentations adolescentes reflète d'abord le désir de trouver un conjoint avec qui commencer une union stable. On retrouve beaucoup moins fréquemment cette association entre la durée de la relation et l'engagement chez les hommes, pour qui des fréquentations de longue durée ne donnent pas nécessairement lieu à un projet de mariage. Ces différences s'expliquent par le fait que, pour l'homme, ce qui détermine le projet de mariage n'est pas tant la durée de la relation que l'assurance que son couple n'est pas stérile. Les hommes enquêtés ont décidé d'entrer en union soit parce que leur partenaire était enceinte, soit parce qu'ils avaient atteint ce qu'ils pensaient être un âge impératif d'entrée en union.

La plupart des jeunes ont des relations sexuelles au cours des fréquentations prénuptiales, quelle que soit la durée de celles-ci. Ces relations sexuelles sont systématiquement non protégées, non par ignorance, car les méthodes naturelles (comme le retrait ou l'abstinence périodique) ou modernes (comme le préservatif) sont connues de tous et disponibles. Il y a clairement un défaut de demande. De nombreuses jeunes filles font donc l'expérience d'une grossesse avant leur union et cette grossesse amène le jeune homme à proposer le mariage. L'exemple de Lova, jeune père de famille de 24 ans, illustre bien ce parcours.

Lova a 24 ans. Il a eu une scolarisation de niveau primaire. Aujourd'hui, il est marié coutumièrement et vit en couple. Lova a cinq fréquentations avant de rencontrer son épouse actuelle. Il commence à flirter à l'âge de 17 ans, avec une jeune fille d'un an sa cadette. Cette première fréquentation a duré un an. Pour Lova, flirter signifie chercher une épouse. En effet, tous ces flirts ont duré plusieurs mois et il a eu à chaque fois un projet de mariage avec la jeune fille. Il se marie à l'âge de 22 ans, avec une jeune femme de 19 ans qui est enceinte. Il épouse la première femme qui tombe enceinte au cours de ses fréquentations. Lova connaît des méthodes contraceptives (abstinence périodique et préservatif) mais n'en a utilisé aucune. Son objectif était de chercher une épouse fertile.

Le mariage est une étape indispensable pour accéder à la paternité, que ce soit d'enfants biologiques ou des enfants de sa femme (quel que soit le père biologique), mais chez les Tanala par exemple le mariage est une condition nécessaire mais non suffisante. Il existe ainsi des cérémonies propres à la fécondité : c'est pour eux la cérémonie du *mamoaka zaza* (littéralement : sortir l'enfant) qui se tient trois mois après la naissance et par laquelle le père reconnaît son enfant (Gaudebout et Molet, 1957). La question de la paternité est donc dans une certaine mesure plus complexe que celle de la maternité dans cette société. La paternité biologique semble n'avoir que peu de valeur. Dans ces conditions, le rapport des hommes aux fréquentations, à la sexualité et à la fécondité hors mariage est très particulier. Ils peuvent refuser d'assumer une paternité non désirée mais, *a contrario*, peuvent se voir refuser la reconnaissance de leur enfant par la mère de celui-ci.

La venue d'une grossesse est un événement qui engage l'homme vers le mariage, mais lorsqu'il enchaîne plusieurs fréquentations sans qu'aucune de ses partenaires soit enceinte, il peut épouser une femme qui est déjà mère ou une femme sans enfant. En effet, la norme requiert un mariage relativement précoce pour les hommes. Le mariage – et donc la création d'un nouveau ménage –

permet l'accès à des moyens de production individuels et l'accès à un statut d'adulte reconnu dans la société (Deschamps et Vaniès, 1959 ; Pavageau, 1981). Ainsi, un homme peut décider d'épouser une femme dont il n'est pas assuré de la fertilité. Prenons l'exemple d'Andry.

Andry a 25 ans. Au moment de l'enquête, il est marié coutumièrement et vit avec sa compagne. Il s'est marié 4 ans auparavant, à l'âge de 21 ans. Andry n'a pas encore eu d'enfant. Avant de se marier, Andry a eu de nombreux flirts, qui ont duré d'une journée à quelques mois. Il a eu des relations sexuelles avec tous ses flirts, sans jamais utiliser de méthode contraceptive, mais aucune des femmes n'est tombée enceinte. Il a eu des relations sexuelles avec sa femme avant de se marier mais sans que celle-ci tombe enceinte. À 21 ans, il a jugé qu'il était temps de se marier même si sa future femme n'était pas enceinte.

À la lecture des parcours des jeunes adultes de la région de Fianarantsoa, nous observons des stratégies masculines visant à tester la fertilité du couple avant d'entrer en union. Un résultat intéressant est que les points de vue des hommes et ceux des femmes divergent : si les hommes semblent attendre une preuve de fertilité pour entrer en union, les femmes sont plus promptes à envisager le mariage. Elles recherchent avant tout une certaine stabilité.

— La position des mères célibataires sur le marché matrimonial

L'étude de la position des mères célibataires sur le marché matrimonial est dans ce contexte un indicateur particulièrement riche de renseignements sur les évolutions affectant la formation des unions. En effet, si la fécondité est le principal déterminant aux décisions de mariage, la place des mères célibataires devrait être relativement favorable, puisque ce sont des femmes qui ont fait preuve de leur fertilité et que, dans la société tanala, l'époux peut adopter les enfants de sa femme (Vérin, 1965). Les femmes peuvent tout à fait avoir plusieurs enfants de plusieurs pères avant de se marier. C'est le cas de Noro, 20 ans.

Noro a 20 ans. Elle a suivi les deux premières années d'école primaire. Elle a déclaré avoir entretenu quatre fréquentations amoureuses jusqu'à présent. Sa première relation a débuté à l'âge de 16 ans et a duré 8 mois. La suivante a duré un peu plus longtemps, mais la troisième seulement trois semaines. Noro a eu des projets de mariage avec ses deux premiers amis mais pas avec le troisième. Elle amorce sa vie sexuelle dès sa première relation amoureuse. Elle a eu des relations sexuelles avec tous ses partenaires et n'a jamais utilisé de contraception. ►

Elle tombe enceinte pour la première fois à l'âge de 18 ans, avec son deuxième partenaire. Au bout d'un an et demi, elle rompt avec ce partenaire. Son statut de mère célibataire ne l'empêche pas de connaître deux autres hommes, dont son partenaire actuel, de qui elle est tombée enceinte. Noro s'est déclarée célibataire à l'enquête, elle vit toujours chez ses parents, mais elle projette de se marier avec son partenaire actuel, père de l'un de ses enfants.

Si la survenue d'une grossesse tend à stabiliser une relation amoureuse, ce n'est pourtant pas systématique. Les jeunes filles se retrouvent parfois enceintes dans le cadre de fréquentations instables, sans projet de mariage. Aucune n'a cherché à se faire avorter, elles ont toutes gardé l'enfant. Il apparaît que ces mères sont bien considérées et bien placées sur le marché matrimonial car elles ont fait preuve de leur fertilité. Elles peuvent négocier leur mise en union avec les hommes en leur apportant une descendance. Toutefois, il existe des situations plus problématiques, où la jeune femme n'a pas réussi à entrer en union. C'est le cas de Fara, 24 ans.

Fara a 24 ans. Elle a suivi les deux premières années d'école primaire. Actuellement, elle est célibataire et vit avec ses parents. Fara entre en vie sexuelle à l'âge de 18 ans. Fara a été enceinte deux fois. La première fois correspond à sa première relation amoureuse, qui n'avait duré que sept jours. Fara a choisi de continuer sa grossesse et l'enfant est né vivant. Sa deuxième grossesse survient à l'âge de 19 ans, dans le cadre d'une relation qui ne durera qu'un mois. Fara met au monde un second enfant. Elle projetait de se marier avec le père de son second enfant, mais le mariage n'a pas abouti. Après cette deuxième grossesse, Fara connaît plusieurs fréquentations (une très courte d'une semaine, sans relations sexuelles, et une autre plus longue qui durera une année) mais reste célibataire et élève seule ses enfants.

Une grossesse ne mène pas nécessairement à une union notamment parce que la jeune fille peut refuser cette union, et donc la paternité de l'enfant à naître à son partenaire. De plus, la présence d'un enfant ne garantit pas que l'union sera stable et les conjoints peuvent dissoudre le mariage. Les jeunes mères célibataires ou séparées trouvent facilement des partenaires pour de nouvelles fréquentations plus ou moins longues, comme l'a fait Lucie, 23 ans.

Lucie a 23 ans. Elle a été scolarisée dans le primaire jusqu'en classe de CE2. Actuellement, elle est mariée coutumièrement et vit avec son mari. Lucie est enceinte au moment de l'enquête. Elle a déjà deux enfants d'un précédent mariage, qui avait duré deux ans. Après la rupture avec son premier mari, Lucie n'a eu aucun mal à se remettre en couple. Elle est restée célibataire environ un an, sans avoir d'autres fréquentations, avant de rencontrer son conjoint actuel. Lucie connaît deux méthodes contraceptives mais n'en a jamais utilisé.

CONCLUSION

Dans la province de Fianarantsoa, le modèle de choix du conjoint est relativement stable. Les indicateurs des EDS ont confirmé l'absence de transitions de l'âge à la première union et le maintien des intervalles entre le premier rapport sexuel, la première union et la première naissance. Ces tendances sont confirmées par les enquêtes qualitatives : la fécondité occupe toujours une place importante dans le choix de l'épouse. La permanence de ce modèle implique que les relations entre les hommes et les femmes sont encore fortement définies par la coutume qui organise le mariage autour d'un projet essentiellement reproductif. Cela ne signifie pas que les femmes n'ont pas de pouvoir de décision quant au choix de leur époux ou quant à leur mise en union, mais celui-ci est plus important lorsqu'elles ont donné la preuve de leur fertilité. À ce titre, la position des mères célibataires sur le marché matrimonial est significative de ce modèle de relations de genre.

À Madagascar, la stabilité du modèle matrimonial est liée au modèle de procréation, qui valorise une entrée en vie féconde précoce pour les femmes. Ce modèle n'est pas remis en question par les jeunes générations. Dans ce contexte, la négociation de la contraception semble difficile en situation prénuptiale : d'une part, elle est rarement envisagée comme nécessaire puisque la sexualité a explicitement un objectif procréatif, d'autre part, le statut de la femme reste essentiellement défini par la maternité. Cependant, comme le choix du conjoint est le fait des individus, cela suggère des possibilités plus grandes de discussion autour du projet de fécondité une fois le couple marié.

En conclusion, les résultats présentés ici montrent bien que le mariage est un processus à différentes étapes. L'étude des changements de nuptialité est complexe, car elle doit prendre en compte l'ensemble de ces étapes. Pour les décrire et les analyser, des données de nature différentes sont requises : données quantitatives et qualitatives, nationales et locales, démographiques, anthropologiques, économiques, etc. Les indicateurs démographiques classiques

de l'étude de la nuptialité ne permettent en effet pas, à Madagascar, de rendre compte de l'ensemble de la diversité des comportements matrimoniaux (au-delà des simples oppositions entre rural et urbain par exemple) ni de mettre en exergue les changements en cours. Des données plus microdémographiques, telles que celles collectées dans la province de Fianarantsoa, se révèlent très utiles en complément des données nationales ou régionales et pour leur mise en perspective.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDRO, A. et V. HERTRICH (2001). « La demande contraceptive au Sahel : les attentes des hommes se rapprochent-elles de celles de leurs épouses ? », *Population*, vol. 56, n° 5, p. 721-771.
- ANTOINE, P. et N. DJIRE (1998). « Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar », dans F. Gendreau (dir.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, AUF-UREF et ESTEM, p. 203-218.
- ARDANT DU PICQ, C. (1905). « Une peuplade malgache, les Tanala de l'Ikongo », *Tour du monde*, Paris, Hachette, p. 541-564.
- BEAUJARD, P. (1983). *Princes et paysans : les Tanala de l'Ikongo. Un espace social du sud-est de Madagascar*, Paris, L'Harmattan.
- BINET, C. (2008). *Choix du conjoint et fécondité à Madagascar*, Nanterre, Université de Paris X, thèse de doctorat en démographie.
- BINET, C., B. GASTINEAU et B. VOLOMANANA (2005). *Rapport principal de l'enquête Contraception d'urgence*, Antananarivo, FISA et IRD.
- BOZON, M. (2002). « Sexualité juvénile, contraception et rapports de genre. Spontanéité et déséquilibres entre partenaires à l'initiation sexuelle au Brésil », communication présentée au colloque de l'AIDELF, *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes. Pluralité des parcours*, Dakar, Sénégal.
- BOZON, M. et V. HERTRICH (2001). « Rapports sexuels, rapports de pouvoir ? Comparaisons entre l'Amérique latine et l'Afrique », communication présentée au colloque UEPA/UAPS, INED, ENSEA et IFORD, *Genre, population et développement en Afrique*, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- DESCHAMPS, H. et S. VANIÈS (1959). *Les malgaches du Sud-Est*, Paris, Presses universitaires de France.
- FERRY, B. (2001). « L'activité sexuelle entre puberté et procréation au cœur des transitions au Sud », dans F. Gendreau et M. Poupard (dir.), *Les transitions démographiques dans les pays du Sud. Actes des 3^{es} Journées scientifiques du réseau Démographie de l'AUF*, Paris, AUF-ESTEM, p. 213-224.
- GARENNE, M. et J. HALIFAX (2000). *La fécondité pré-nuptiale en Afrique subsaharienne. Une évaluation de son ampleur à partir des enquêtes démographiques et de santé (EDS)*, Paris, CEPED, coll. « La chronique du CEPED », n° 39.
- GARENNE, M. et J. ZWANG (2004). « Social change and premarital fertility in Madagascar », *Southern African Journal of Demography*, vol. 9, n° 1, p. 27-48.
- GASTINEAU, B. (2004). « Une évaluation de l'ampleur des naissances précoces à Madagascar », communication présentée à la Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- GASTINEAU, B. (2005). « Devenir parents en milieu rural malgache. Évolutions dans la province d'Antananarivo », *Revue Tiers-Monde*, n° 182, p. 307-328.
- GAUDEBOUT, P. et L. MOLET (1957). *Coutumes et textes Tanala*, mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar, série C, tome IV.

- HERTRICH, V. (1996). *Permanences et changements de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, Paris, CEPED.
- JENSEN, R. et R. THORNTON (2003). « Early female marriage in developing world », *Gender and Development*, vol. 11, n° 2, p. 9-19.
- LINTON, R. (1928). « Cultural areas in Madagascar », *American Anthropologist*, vol. 30, n° 3, p. 363-390.
- OTTINO, P. (1998). *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Paris, Karthala et ORSTOM.
- PAVAGEAU, J. (1981). *Jeunes paysans sans terres : l'exemple malgache. Une communauté villageoise en période révolutionnaire*, Paris, L'Harmattan.
- POIRIER, J. (1970). *Les Bezanozano. Contribution à l'étude des structures sociales d'une population malgache*, Paris, Université Paris 4, thèse de 3^e cycle en ethnologie.
- RADIMILAHY, C. (1987). « Condition féminine chez les Tanala de Ranomafana », dans ministère de la Recherche scientifique et technologique pour le développement, *Ranomafana-Ifanadiana : le Tanala, la forêt, le tavy*, Antananarivo, MRSTD et Université d'Antananarivo, p. 137-162.
- RAVALOLOMANGA, B. (1992). *Être femme et mère à Madagascar (Tañala d'Ifanadiana)*, Paris, L'Harmattan.
- RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR (1994). *Enquête nationale démographique et de santé 1992 (ENDS)*, Antananarivo, INSTAT et Macro International.
- RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR (1998). *Enquête démographique et de santé Madagascar 1997 (EDS)*, Antananarivo, INSTAT et Macro International.
- RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR (2005). *Enquête démographique et de santé Madagascar 2003-2004 (EDSMD)*, Antananarivo, INSTAT et ORC Macro.
- VÉRIN, P. (1965). « Quelques aspects de la vie sociale et juridique des Tanala Ikongo », dans J. Poirier (dir.), *Études de droit africain et de droit malgache*, Paris, Cujas, p. 151-168.

Binet C., Gastineau Bénédicte. (2014).

En chemin vers le mariage : parcours sexuel et fécond des jeunes de la province de Fianarantsoa (Madagascar).

In : Antoine Philippe (dir.), Marcoux R. (dir.) Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux. Québec : Presses de l'Université du Québec, (1), 19-33.

(Sociétés Africaines en Mutation ; 1).

ISBN 978-2-7605-4141-2